

Puissance Paternelle

Par **worthy**, le **18/07/2012** à **21:09**

Chers amis, bonjour, je voudrais savoir quelles sont selon vous les différentes voies de recours offertes a un père déchu des droits de la puissance paternelle(autorité parentale) du fait de maltraitance après que l'enfant dudit parent soit place dans une famille d'accueil depuis un an bientôt?

Par **Camille**, le **19/07/2012** à **10:56**

Bonjour,

[citation]quelles sont selon vous les différentes voies de recours offertes a un père déchu des droits de la puissance paternelle(autorité parentale) du fait de maltraitance après que l'enfant dudit parent soit place dans une famille d'accueil depuis un an bientôt?

[/citation]

A priori, pas grand-chose. Je suppose que, vu le délai, le jugement est maintenant passé en force de chose jugée et qu'en plus, il a dû être spécialement motivé. On ne retire pas l'autorité parentale comme ça, pour le plaisir.

Donc, à moins que le comportement du père déchu n'ait beaucoup changé, ce qui, en seulement un an, parait peu probable et en tout cas, pour un juge, difficile à admettre en cas de maltraitance passée...

Père déchu et famille d'accueil ? Et la mère dans tout ça ?